



Urgence humanitaire: «Il faut une Halte de nuit ouverte toute l'année à Genève»

Le collectif à l'origine des 200 tentes montées sur la plaine de Plainpalais continue à se manifester

Une bise à ne pas s'éterniser dehors. Des rafales jusqu'à 60 km/h jeudi matin dans les rues de Genève. Une météo propice pour parler concret, pour évoquer une fois encore l'urgence sociale, la mise à l'abri de ceux qui n'ont pas de toit.

Rendez-vous au CARÉ, lieu d'accueil diurne dans le quartier des Acacias, transformé nuitamment depuis le jeudi 4 avril en Halte de nuit. La conférence de presse est convoquée à 7 h 30, l'heure de la relève, par ces mêmes campeurs de l'aube, pompiers du social, croisés le mardi 2 avril sur la plaine de Plainpalais, à l'occasion du montage de 200 tentes, une action symbolique largement médiatisée (c'était son objectif avoué).

Son but aujourd'hui est de ne pas relâcher la pression, positive et bâtitteuse. Ils sont tous là à nouveau, des femmes et des hommes représentant les huit associations signataires d'un projet commun visant à la création d'un ensemble coordonné, comprenant des hébergements d'urgence - en surface - et des dispositifs relais, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres villes comparables à Genève, à commencer par Lausanne, qui a définitivement renoncé à «enterrer» les plus vulnérables dans des abris antiatomi-

ques. L'ensemble a son guichet et son antichambre: la Halte de nuit. Ils étaient 50, puis 60 durant le week-end; ils sont désormais plus de 100 bénéficiaires à profiter chaque soir de cette mise en sécurité providentielle, à reposer leur corps sur des matelas en mousse, pris dans le stock inépuisable de la Protection civile.

Transformer un accueil de jour en espace de répit nocturne (et de sommeil!) exige beaucoup de savoir-faire en matière de prise en charge inconditionnelle. Le réseau associatif est parvenu à monter des équipes aussi vite que ses tentes Quechua, sur une base volontaire. Les initiateurs précisent que la Halte est gérée uniquement par des professionnels expérimentés et des jeunes en formation du réseau sociosanitaire, donnant de leur temps, en plus de leur travail ordinaire.

Quand on veut, on peut, certes, et c'est, comme dit dans le communiqué, «un peu fou». Sauf que la folie en cours, fruit d'une intelligence collective assise à la même table, a besoin de moyens pour se déployer dans la durée. «La Halte de nuit doit être le premier pas d'une approche innovante», martèlent les bâtisseurs du court terme.

Ils insistent: «Notre revendication est donc de permettre à la Halte de continuer son activité 365 jours par an, le temps que de nouveaux dispositifs se mettent en place. Pour réaliser cela, il est nécessaire de débloquer un financement en urgence, afin de pou-

voir salarier les personnes qui gèrent le lieu nocturne.»

À ce stade, l'ouverture et son exploitation de 20 h à 7 h 30 du matin sont garanties jusqu'au 22 avril. Pâques sans Halte serait déjà un désaveu du travail précurseur accompli, notent les veilleurs actifs du CARÉ. «On est en train de négocier une semaine en plus pour tenir jusqu'à la fin du mois», ajoute un directeur bienveillant.

Et après? «On arrête d'improviser, on pérennise pour de bon, en renonçant définitivement à ces adresses déshumanisantes que sont les abris PC», lâchent d'une même voix les intervenants matinaux. Ils ont, sur ce terrain-là, leur porte-parole convaincu, Dominique Froidevaux, à la tête de Caritas Genève. «Ces abris souterrains ne sont pas une solution, répète-t-il. Le cadre est pathogène en tant que tel, malgré l'effort d'humanisation déployé par les équipes engagées. Que des gens en grande souffrance, physique et psychique, soient hébergés hiver comme été, certains depuis plus de dix-huit mois, dans l'abri de Richemont, ne permet pas de mener un réel travail social visant à l'affranchissement de leur situation précaire.»

Ce statu quo souterrain est fortement combattu par le collectif présent jeudi au CARÉ. La bonne nouvelle du jour vient du Département de la cohésion sociale, dirigé par Thierry Apothéloz. Un soutien extraordinaire de 20 000 francs est octroyé à la Halte de nuit, lui permettant de rester ouverte jusqu'au 30 avril en tout cas. **TH.M.**